

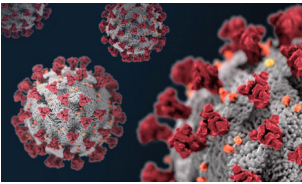


FO demande solennellement le report du NRP en CTL de l'Eure

(nouveau réseau de proximité ou ancienne géographie revisitée).

Compte rendu partiel et partiel du CTL/NRP du 26 novembre 2021

1/3

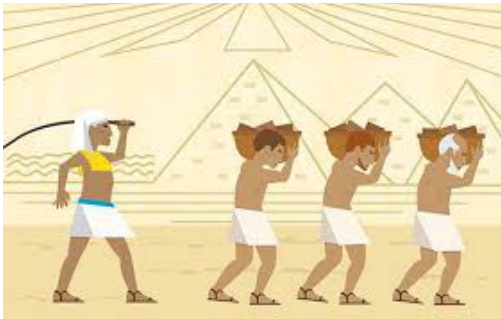


Par Fabien DUBOST
Elu en CTL pour FO DGFIP 27

Au cours de cette seconde séance de CTL sur la création de ces postes, FO a voté.
Vote de FO : **contre le NRP au 1^{er} janvier 2021.**

1. Opérer de nombreux mouvements de personnels...cela nous est théoriquement déconseillé pendant la crise sanitaire.

Pourquoi le NRP ferait exception ?



Il va falloir d'abord déménager les postes, avec des agents de la DGFIP. La Direction refuse de prendre des déménageurs à l'extérieur pour cette opération. Mais, pour autant, des personnels vont se déplacer dans les postes. En ces temps de Noël, ce ne sont pas les lutins du Père Noël qui vont opérer, mais nos agents qui vont se déplacer, en pleine pandémie, entre les postes fermant et les postes cibles.

Ensuite, les agents en postes vont se déplacer vers les postes cibles. Deuxième cause de diffusion de virus.

Enfin, d'autres collègues vont devoir remplir les nombreuses chaises vides, traces terribles des destructions d'emplois que nous subissons depuis de trop nombreuses années. Troisième cause de diffusion du virus.

2. Il n'y aura pas de formation en présentiel pour les collègues changeant de travail.

Qui dit nouvelle organisation du travail, dit nouveaux emplois pour de nombreux collègues. Nous trouvons scandaleux que la formation, dans ce cadre, se fasse à minima.

La réponse de la Direction sur cette question est ; les collègues connaissent déjà le travail, et il y aura du tutorat sur place et de l'e-formation.

Aucune formation en présentiel n'est prévue avant la fin de la pandémie, autrement dit avant le second semestre 2021 si nous suivons le raisonnement de la Direction.

C'est justement la date que nous proposons pour le report : second semestre 2021.

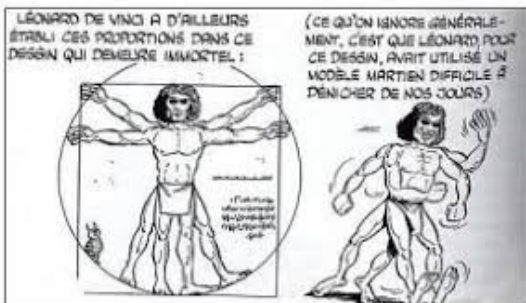
FO considère que les formations en présentiel sont irremplaçables.



3. Le mouvement de personnels prévu est en deçà des besoins du réseau.

Le simple déplacement des personnels en place pour créer de nouveaux postes, comme c'était prévu au départ, met en évidence des manques terribles en effectifs dans les postes sources.

FO demande, comme syndicat, des moyens suffisant pour faire « tourner » ces structures. Et ce n'est pas juste rhétorique. Nous connaissons l'état du réseau de la DGFIP dans l'Eure. La Direction, ou une partie d'entre elle, semble le découvrir.



Même en creusant les fonds de tiroir en « proposant » un mouvement aux agents de la DDFIP Eure, même en sur-mobilisant l'équipe de renfort, beaucoup des postes créés seront trop sous-dotés pour pouvoir fonctionner. Même cahin-caha. Resteront juste les tâches de base. Et nous pensons en particulier au SGC des Andelys.

Il aurait été opportun de profiter du mouvement de septembre 2021 pour affecter du personnel dans ces postes. C'est justement la date que nous proposons pour le report.

4. La Direction a balayé d'un revers de main notre proposition au cours de ce CTL.

Bien entendu, le NRP, c'est coûte que coûte. Pourtant, en Corse du sud, le report a été acté il y a quelques jours, à la demande de FO. Et dans l'Eure ?



A FO, nous avons proposé le report. FO n'est pas pour le NRP. Pas du tout.

FO propose le report car les agents de la DGFIP de l'Eure vont être confrontés à des situations inextricables voir dangereuses.

